

FICHE SCOLARITE 2026-2027

Nom de l'élève :

Prénom de l'élève :

Inscription ou réinscription en : (cochez la case correspondante)

- 3^{ème} prépa métiers
 2^{nde} bac pro 1^{ère} bac pro Terminale bac pro 1^{ère} année de CAP 2^{ème} année de CAP
 BTS MOS 1^{ère} année BTS MOS 2^{ème} année

REGIME(*) : EXTERNE DEMI-PENSIONNAIRE 4 JOURS ⁽¹⁾ DEMI-PENSIONNAIRE 5 JOURS ⁽²⁾ INTERNE⁽³⁾

(1) LUNDI MARDI JEUDI VENDREDI (ne déjeune pas le mercredi au self)
Tarif forfaitaire pour information base 2025 : 555 € / an (paiement par trimestre)

(2) LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI
Tarif forfaitaire pour information base 2025 : 694 € / an (paiement par trimestre)

(3) Lycées Carnot, Ferry en fonction du nombre de places allouées au lycée HUTINEL. Dans ce cas l'élève est demi-pensionnaire 5 jours dans le forfait internat.
Tarif forfaitaire pour information base 2025 : 1780 € / an (paiement par trimestre)

Toute inscription non résiliée avant le 30 septembre 2026 sera définitive

Voir annexe règlement de la demi-pension dans le règlement intérieur de l'établissement

Un QR Code via une application sur téléphone mobile est délivré en début d'année scolaire pour toute la scolarité au lycée HUTINEL. Une carte peut être distribuée à tout élève qui n'aurait pas un téléphone personnel.

REGIME DE SORTIE ELEVES EN CLASSE DE 3^{ème} PREPA METIERS UNIQUEMENT (*)

R1 R2

R1 : Autorisation de sortie accordée : l'élève externe, en cas d'absence d'un professeur ou de modification ponctuelle d'emploi du temps (y compris le jour même), sort de l'établissement après le dernier cours de chaque demi-journée. L'élève demi-pensionnaire, en cas d'absence d'un professeur ou de modification ponctuelle d'emploi du temps (y compris le jour même) sort de l'établissement après le dernier cours de la journée et après avoir déjeuné.

R2 : L'élève ne sort qu'aux horaires indiqués sur l'emploi du temps figurant sur le carnet de correspondance

PLANS D'ACCOMPAGNEMENT

Cochez les cases utiles

	L'élève disposait d'un plan en 2025-2026		J'envisage de mettre en place un plan pour 2026-2027	
PAI (Projet d'accueil individualisé) :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
PAP (Plan d'accompagnement personnalisé) :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON
PPS (Projet personnalisé de scolarisation) :	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON	<input type="checkbox"/> OUI	<input type="checkbox"/> NON

Pour les nouvelles demandes de PAP, vous joindrez, sous pli confidentiel les éléments suivants :

- Bilan orthophonique datant de moins de un an à la date de la rentrée scolaire comportant un bilan de langage oral et/ou écrit quantitatif (étalonné avec pour chaque épreuve les résultats chiffrés de l'élève, les moyennes et les écarts-types)
- et/ou bilan psychomoteur, ergothérapie, orthoptique, psychométrie, neuropsychologique,

Le bilan médical sera complété par un bilan pédagogique, renseigné au sein de l'établissement par les professeurs.

Le médecin scolaire examinera l'ensemble de la situation et transmettra un avis au chef d'établissement.

POUR TOUTE DEMANDE DE MISE EN PLACE D'UN DE CES PLANS EN 2024-2025, PRENDRE CONTACT AVEC LE SECRETARIAT ELEVES DU LYCEE 04 93 48 72 30 ou secretariateleves.hutinel@ac-nice.fr

REGLEMENT INTERIEUR DU LYCEE

J'atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur du lycée HUTINEL accessible sur le site web du lycée <https://www.lycee-hutinel.fr/> et m'engage à respecter les éléments de ce règlement et les chartes qui y sont annexées.

SIGNATURES RESPONSABLES LEGAUX

SIGNATURE ELEVE